

2.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Duyver Corentin ;Schamps Geneviève ;Schmit Grégory (coordinateur(trice)) ;Vanpee Dominique (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Le Code de déontologie et les avis du Conseil national de l'Ordre des médecins, les missions de l'Ordre des médecins, les droits du patient et leur application en pratique, le secret professionnel, les certificats médicaux, la protection de la vie privée, la procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui, l'interruption volontaire de grossesse, la fin de vie : les soins palliatifs, la responsabilité déontologique, pénale et civile du médecin et l'indemnisation des dommages liés aux soins de santé
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme de master en médecine, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>Gérer la relation au patient</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé</li> </ul> <p>Agir de manière éthique, sociale et responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son action dans le système de santé et tenir compte des enjeux sociétaux et économiques</li> <li>• Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement médical, à la confidentialité et à l'erreur médicale</li> <li>• Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique</li> <li>• Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions et de son activité professionnelle</li> </ul> <p>1</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les fondements déontologiques et légaux relatifs à l'art de guérir en Belgique, ainsi que les notions essentielles explicitées par les cours et tribunaux concernant les thématiques analysées</li> <li>• Pouvoir appliquer les règles déontologiques et les normes légales pertinentes pour la résolution de situations cliniques</li> </ul> <p>Développer une pratique professionnelle socialement responsable</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit avec QCM et/ou QROC L'évaluation se veut holistique et comprendra une série de questions dites "permis de conduire " dont la réussite est indispensable pour valider les crédits. Pour les questions QCM, la technique du standard- setting sera d'application. Pour la seconde session, l'examen pourrait être un examen oral en fonction du nombre d'étudiants.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral interactif avec résolution de cas.
Contenu	Cette unité d'enseignement aborde <b>les problématiques suivantes :</b> Le Code de déontologie et les avis du Conseil national de l'Ordre des médecins, les missions de l'Ordre des médecins Les droits du patient et leur application en pratique Le secret professionnel, les certificats médicaux, la protection de la vie privée La procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui L'interruption volontaire de grossesse La fin de vie : les soins palliatifs, l'euthanasie La responsabilité d'un point de vue déontologique (procédures disciplinaires) Les mécanismes de responsabilités pénale et civile du médecin et d'indemnisation des dommages liés aux soins de santé

Autres infos	Déontologie et droit médical - volume 15 heures, 2 crédits en bloc 1 de master
Faculté ou entité en charge:	MED

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [180] en médecine	MD2M	2		